

Pénurie  
Evaluations

# ANALYSE

Devoirs

Partenariats

# FAPEO

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

**PARENTS, VOUS ETES DES CRACS !  
SI VOUS EN DOUTIEZ ENCORE...**

Emmanuelle Plumet  
Joëlle Lacroix

**Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL**

Rue de Bourgogne, 48

1190 Bruxelles

Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70

E-mail : [secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



## L'ANALYSE EN UN COUP D'ŒIL

### MOTS-CLEFS

Association de parents – Éducation permanente – Action – Participation – Esprit critique – Émancipation – Citoyen – Solidarité – Projet - Responsable

Les parents d'élèves, dans leur Association de parents, sont des **CRACS**. Si vous en doutez, laissez-nous vous emmener vers les principes de l'éducation permanente pour vous en convaincre.

**C** comme Citoyen, **R** comme Responsable, **A** comme Actif, **C** comme Critique, **S** comme Solidaire. Cette analyse retrace les moments-clés et les principes du développement de l'éducation populaire qui ont mené à l'émergence de l'éducation permanente telle que définie actuellement. Pour illustrer ces réflexions, elle s'appuie sur les projets des associations de parents que la FAPEO fédère, sur leurs émergences et leurs actions.



## TABLE DES MATIÈRES

L'analyse en un coup d'œil .....	1
Associations de parents, porteuses d'émancipation et d'égalité .....	3
D'où vient l'éducation permanente.....	3
Le pilier de fondation : l'éducation populaire .....	4
De la nécessité d'être vigilant .....	5
Pour un nouveau « contrat social »? .....	5
Les Associations de parents, actrices d'Education permanente .....	6
Comprendre pour agir, agir pour comprendre .....	7
Comprendre pour agir.....	7
Agir pour comprendre.....	8
Agir pour changer le monde, même localement ! .....	9
Faire reconnaître l'expertise des parents par les acteurs de l'école .....	10
Participer, c'est prendre sa part de pouvoir .....	10
Et voilà pourquoi les parents sont des CRACS ! .....	11
Bibliographie et références .....	12

# ASSOCIATIONS DE PARENTS, PORTEUSES D'ÉMANCIPATION ET D'ÉGALITÉ

## D'où vient l'éducation permanente

Par Décret<sup>1</sup>, depuis 2003, les missions des organisations actives en éducation permanente ont été redéfinies : celles-ci ont pour objectif principal de favoriser et de développer, chez les adultes (...)

- ✓ une prise de conscience et une connaissance critique des réalités sociétales
- ✓ des capacités d'analyses, d'effectuer des choix d'actions, et d'évaluation
- ✓ des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique

Bref de développer les **capacités mobilisatrices des citoyens afin qu'ils exercent activement une citoyenneté et une participation dans la vie associative** au sein de notre société démocratique.

Sans refaire l'historique complet du décret, il paraît cependant intéressant de noter qu'au travers de ce nouveau texte, la notion d'éducation permanente, pourtant restée si longtemps figée (30 ans ! Il faut revenir en 1976, pour trouver le Décret fondateur) se voit modifiée.

Initialement le décret tendait alors à s'appliquer « à la promotion du développement économique, socioculturel des travailleurs ». Les ambitions d'alors, prennent en compte les jeux de pouvoir qui interagissent au sein de la société : il s'agit d'outiller les « forces vives actives », afin qu'elles puissent mener des débats, d'entrer en résistance, de parvenir à émettre de nouvelles propositions d'actions.

Héritage des Trente Glorieuses<sup>2</sup>, le premier décret s'inscrit dans l'opinion partagée des progressistes encore animés du doux sentiment « des lendemains qui chantent ». L'éducation permanente est objet de lutte et de pouvoir, même s'il repose sur une finalité consensuelle entre intégration et émancipation au sein de la société démocratique.

Cependant la crise pétrolière, et toutes les autres crises qui suivront, l'augmentation du chômage, et la persistance de celui-ci de façon structurelle, la baisse de la croissance

---

<sup>1</sup> Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente du 17/07/2003.

<http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?id=558>

<sup>2</sup> Les Trente Glorieuses : un contexte socioéconomique favorable qui après-guerre, permet aux travailleurs de rencontrer une issue favorable aux diverses luttes engagées et aux revendications dans la reconnaissance de leurs droits.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Trente\\_Glorieuses](https://fr.wikipedia.org/wiki/Trente_Glorieuses)

économique, les récessions, la globalisation de l'économie mondiale, les phénomènes migratoires, etc. modifient la perception de la société et de son avenir : les réalités ne sont plus les mêmes ; les possibles semblent conditionnés par une profonde incertitude concernant l'avenir.

Le présent étant bien moins rose qu'attendu, le public susceptible d'être accompagné au travers des missions d'éducation permanente a changé, il ne se limite plus aux seuls travailleurs ; le public s'est précarisé, il s'est féminisé, il s'est « multi culturalisé ».

L'adresse des missions d'éducation permanente s'accompagne donc logiquement en 2003, d'une nécessaire redéfinition du public ciblé : l'ensemble des publics adultes. Les missions d'éducation permanente conservent néanmoins leur caractère revendicatif : pousser à la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs, dans le but d'agir ensemble pour faire évoluer la société. L'émancipation individuelle et collective sera soutenue afin d'agir et de participer à la fondation d'une société plus juste, égalitaire. La participation collective doit aboutir à la mobilisation autour de projets fédérateurs, à la mise sur pied de projets constructifs, à l'engagement, voire à la revendication. L'émancipation collective reste un pivot central. Le socle des valeurs défendues repose sur la défense et la préservation des valeurs humanistes, égalitaires, démocratiques.

La formation et l'information des citoyens et citoyennes nécessitent une prise en compte des différentes problématiques, d'être ouvert à l'autre, de pousser chacun et chacune au-delà de ses propres retranchements pour former collectivement un projet social global démocratique.

## **Le pilier de fondation : l'éducation populaire**

*« La citoyenneté n'est pas suivisme, mais coopération et révolte. »<sup>3</sup>*

Jean-Pierre Nossent

La nécessité de porter des combats et des revendications reste toujours d'application, l'institutionnalisation éducative et culturelle ne peuvent se passer d'une nécessaire vigilance quant à la garantie des droits et libertés de tous, voire de l'amélioration de ceux-ci grâce à l'application d'idées progressistes.

L'amélioration des conditions de vie de tous, le maintien des acquis démocratiques, la défense des droits, le rejet des discriminations, le refus des situations injustes (et donc inacceptables) ; ce que l'on a coutume d'appeler le vivre ensemble doublé d'une volonté de progrès (*le mieux-*

---

<sup>3</sup> Moulaert Thibault, Reman Pierre, « Où en est l'éducation permanente ? », *La Revue Nouvelle*, n°11 novembre 2007, p.16.

[http : www.revuenuouvelle.be/ou-en-est-l-education-permanente](http://www.revuenuouvelle.be/ou-en-est-l-education-permanente)

*vivre ensemble !*), reste toujours la ligne d'horizon des actions collectives en éducation permanente.

Ce socle de valeurs transmises, revendiquées, est notre repère. Héritage de longues luttes coulées dans le marbre de nos constitutions démocratiques, il doit permettre d'orienter nos actions en faveur d'un maintien de nos libertés fondamentales.

De manière plus imagée, cette « boussole » démocratique humaniste doit tendre à nous prémunir des dérives et /ou réflexes rétrogrades, autoritaires, portés par les démagogues toujours enclins à raboter les droits et libertés de tous, au profit de leurs propres intérêts. Le maintien de ce socle n'est pas chose acquise « une fois pour toutes », il nécessite implication, action, mobilisation, réaffirmation, et parfois, oui, pousse à revendication !

Les revendications posées peuvent et doivent, quand elles s'avèrent justes et fondées, pouvoir porter l'indignation, et conduire au changement, « pousser au mieux » plutôt que se satisfaire de conditions a minima.

*« La résistance ne se limite pas à la seule « prise de conscience », qui, si elle ne s'accompagne pas d'actes de résistance, tomberait dans l'illusion de la liberté. »<sup>4</sup>*

## De la nécessité d'être vigilant

Cela exige de rester en alerte, d'exercer sa vigilance afin de coller au mieux aux réalités mouvantes. La société change, engage différemment les acteurs qui la composent : les espaces publics (à entendre comme lieux de partages, d'échanges et de discussions) se sont modifiés, fragmentés, cloisonnés. Les acteurs eux-mêmes sont différents, ils se sont diversifiés : l'implication des femmes au sein du marché du travail a modifié les demandes et les besoins ; les flux migratoires ont engendré un vivre ensemble différent, nécessitant l'ouverture des débats sur de nouveaux questionnements (la laïcité semble être un bon exemple), sur la reconnaissance d'histoires de vie, d'habitudes de vie, de valeurs différentes aux nôtres.

La complexité des réalités sociales pose de véritables défis quant à la reconnaissance de valeurs qui jusqu'ici semblaient communément admises, légitimes.

## Pour un nouveau « contrat social » ?

De nouvelles formes de pratiques de travail en éducation permanente s'imposent par voie de conséquence face aux divers enjeux sociaux transversaux, face à cette diversification des publics.

---

<sup>4</sup> Ibid., p.19

Les problématiques sociales réclament, dès lors, d'être traitées globalement avec le soutien, le savoir-faire, parfois l'expertise, de tout un ensemble de partenaires amenés à collaborer pour refonder le questionnement des citoyens, de porter leurs paroles, de les pousser à agir et à participer. Cette nouvelle forme d'organisation du travail ne peut aboutir qu'à la condition de pouvoir fédérer l'ensemble des initiatives, d'œuvrer conjointement pour les mêmes finalités, afin d'établir un nouveau consensus de valeurs sociales reconnues, légitimées par la majorité des citoyens.

Les fondations de cette nouvelle forme de démocratie sociale ne peuvent se passer de questionnements, de débats, de délibération collective, au risque sinon d'exacerber plus encore les individualismes qui mettent à mal la gestion collective des problématiques sociales.

## Les Associations de parents, actrices d'Éducation permanente

Les Associations de parents (ainsi que les organismes qui les représentent) doivent, elles aussi, s'adresser à l'ensemble des publics qui leur donnent raison d'être. Leurs missions sont définies par décret : « (...) organiser une veille passive et active en vue d'informer le plus objectivement tous les parents d'élèves... », elles s'adressent à «**tout le public scolaire** » (...) avec pour objectifs « de **défendre et promouvoir les intérêts de tous les élèves, de susciter la participation active de tous les parents en vue de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de citoyen actif et responsable au sein de la société et des établissements (...)** »<sup>5</sup>. On remarque d'entrée de jeu, les intentions comparables qui fondent les principes d'actions de l'éducation permanente :

- ✓ informer pour former en vue d'analyser et comprendre le monde dans lequel on vit
- ✓ s'adresser au public le plus large afin de représenter l'ensemble de la société
- ✓ défendre et promouvoir les intérêts de tous
- ✓ susciter la participation active de tous
- ✓ permettre l'exercice d'une citoyenneté active et responsable

L'école ici est donc bien à considérer comme le reflet de la société, comme un lieu dans lequel les objectifs d'intégration et d'émancipation de l'ensemble des parties prenantes et des bénéficiaires doivent être rencontrés. Il ne s'agit pas de considérer l'école comme un univers en-soi, une institution "détachée", figée, qui édicte ses propres règles de fonctionnement auxquelles les acteurs doivent s'identifier ; l'école se doit d'être le reflet de la société pour laquelle elle souhaite être utile, efficiente, démocratique dans sa représentativité et dans son fonctionnement.

---

<sup>5</sup> Décret portant sur les Associations de parents d'élèves et les Organisations représentatives d'Associations de parents en Communauté Française, 06/08/2009, [http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg\\_res\\_01.php?ncda=34365&referant=102](http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=34365&referant=102)

Les Associations de parents doivent quant à elles, veiller au respect de ses principes. Agir et participer afin de fonder avec l'ensemble des équipes éducatives, l'école démocratique égalitaire qui s'adressera à l'ensemble des élèves, à l'ensemble des familles dans le respect des idées progressistes : une école ouverte à tous et pour tous sans distinction.

Ainsi l'Association de parents qui « s'intègre » activement et pleinement dans le cadre du projet pédagogique de l'école exerce donc bien ce rôle. Lorsque celle-ci informe tous les parents, écoute et répond aux demandes et aux besoins, les représente, leur suggère des initiatives, les pousse à l'action, etc., l'Association de parent agit entièrement dans le cadre des missions d'éducation permanente.

Les Associations de parents au travers de leurs activités démontrent leurs capacités de mobilisation responsable et d'exercice de citoyenneté active. Elles façonnent et développent la pratique de la vie associative nécessaire pour inscrire l'école au centre des préoccupations de tous les citoyens sensibles à la cohérence des projets qui y seront développés, en accord avec les principes et valeurs qui fondent l'éducation des enfants, futurs citoyens du monde.

## COMPRENDRE POUR AGIR, AGIR POUR COMPRENDRE

### Comprendre pour agir

Identifier les problématiques, se poser des questions, soulever des interrogations, demander et /ou partager des informations, rechercher à identifier les moyens pour parvenir aux objectifs fixés... voilà donc autant de besoins à rencontrer pour comprendre la (es) réalité(s) qui nous entoure(nt), et prendre en compte la vie de tous les citoyens. Est-ce facile ? Est-ce possible ?

Ce n'est sans doute ni facile, ni possible sans adopter une attitude volontaire et active. Cela demande aussi de trouver les outils qui permettront d'objectiver les diverses expériences afin d'en trouver une source de participation et/ou d'action collective qui par la suite, aboutira à l'amélioration du quotidien de toutes les parties, dans le respect des personnes.

L'identification des réalités suppose au préalable un savoir-faire, un savoir-être : comprendre les intentions d'un projet qui sera mis sur pied nécessite de maîtriser des codes et un langage que tous ne possèdent peut-être pas, peu ou prou... Partager ses expériences, parler de soi (de ses réalités, des problèmes que l'on rencontre) de ses envies, de ses besoins n'est pas chose facile lorsque l'on ne possède pas, par exemple, l'aisance communicationnelle naturelle, ou tout simplement lorsque l'on n'en a pas l'habitude.

Pas simple donc pour tout le monde, et moins encore, sans doute, pour certaines familles fragilisées, qui, en plus de cela, ne se reconnaissent pas forcément dans les codes et /ou valeurs



dominantes qui s'imposent dans la société, a fortiori à l'intérieur des murs de l'institution scolaire.

La première démarche proposée par les Associations de parents, tout comme celle des organismes d'éducation permanente, sera donc de favoriser les échanges entre les différents interlocuteurs, d'impulser le partage d'informations, d'expériences. Les « boîtes à outils », les prêts à agir, trouveront leurs utilités dans la suite du processus dynamique qui sera mis en place, à partir d'une demande exprimée par un groupe, d'un problème mis sur la table, que le groupe de parents cherche à observer, examiner, comprendre, pour ensuite le résoudre, avec les autres parties prenantes. On le voit, l'écoute des points de vue variés est une des composantes de cette démarche collective.

## Agir pour comprendre

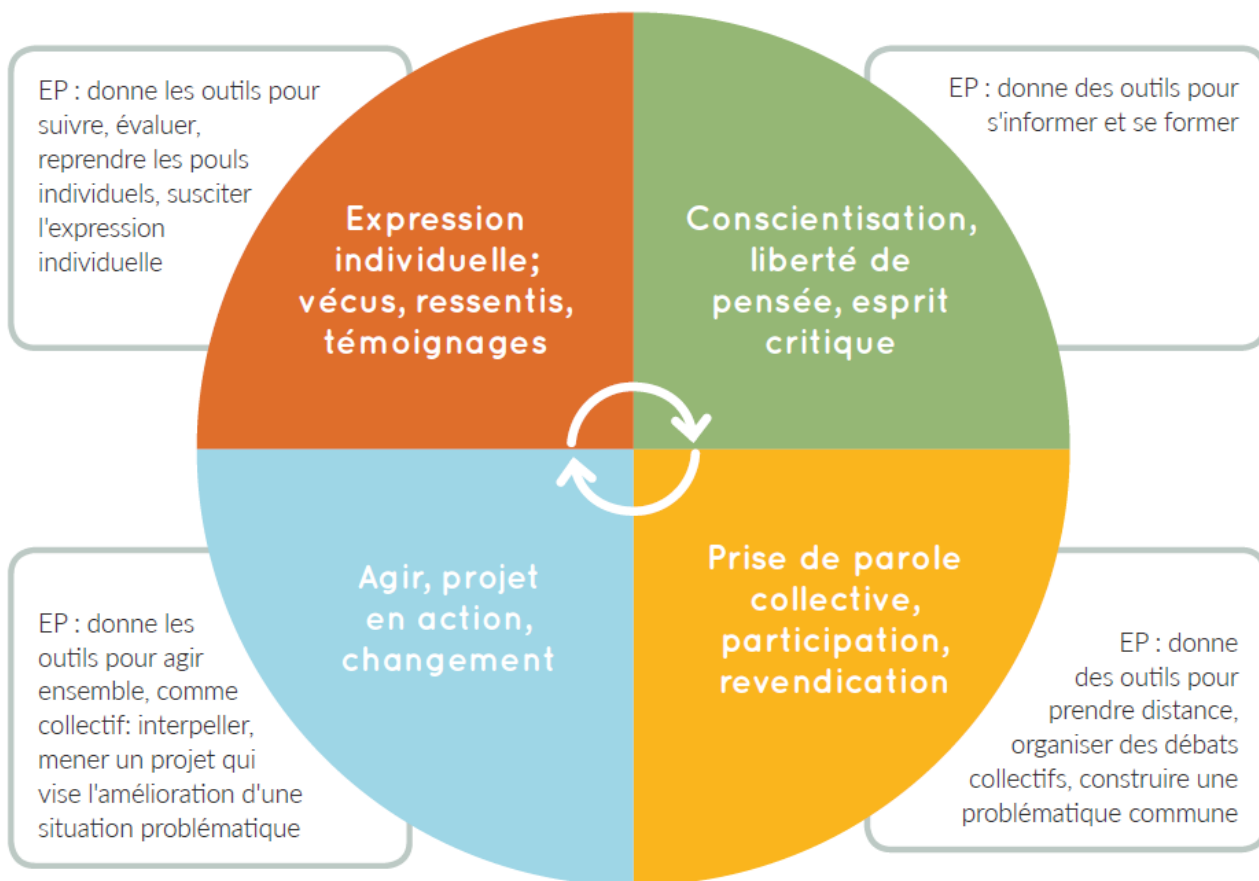
La tension intrinsèque entre compréhension du monde et action doit se faire sur l'acceptation de cette ambiguïté fondamentale : pour recevoir l'information, il faut aussi pouvoir aller la chercher ; pour recevoir soutien et accompagnement, il faut pouvoir s'expliquer et aller au-devant de ceux qui pourront nous épauler.

Liberté de pensée, ouverture d'esprit, esprit critique sont tout aussi indispensables que le savoir-faire et le savoir-être individuel, afin de mettre sur pied des actions fondatrices incluant la participation de tous.

Si l'émancipation individuelle apparaît comme un nécessaire préalable à l'action collective et participative, elle ne peut néanmoins être considérée comme fin en soi : l'autodidaxie<sup>6</sup> et /ou la formation continue doit aider à établir des constats, dans un cadre de valeurs communes partagées, afin de formuler des revendications, de porter des projets et d'agir.

---

<sup>6</sup> L'autodidaxie est l'acquisition de connaissances par un individu en dehors des dispositifs éducatifs officiels (établissements scolaires, centres d'apprentissage ou de formation) et sans intervention d'un enseignant ou d'un formateur. L'autodidacte fait preuve d'une autonomie totale dans son rapport au savoir : il définit lui-même ses objectifs de formation, trouve des informations et construit ses propres méthodes d'apprentissage, s'approprie les connaissances et est capable de s'autoévaluer. En savoir plus sur : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/autodidaxie/178846#GdzMlxBg21po2yvA.99>



# AGIR POUR CHANGER LE MONDE, MÊME LOCALEMENT !

## Faire reconnaître l'expertise des parents par les acteurs de l'école

Les parents ne sauraient être cantonnés au rôle *palliatif* d'encadrement parce qu'« on n'a pas les moyens » ; au rôle *supplétif* « parce qu'à l'école on n'a pas le temps » ; ou encore au rôle *décoratif* afin d'assurer la promo ou faire la pub lors de la fête scolaire.

La reconnaissance des rôles dépend de la manière dont on envisage le travail collaboratif.

## Participer, c'est prendre sa part de pouvoir

Qu'il s'agisse de questionner sur le volume des devoirs à domicile dans un établissement ; de revendiquer une réponse au besoin d'une étude accompagnée et gratuite en milieu scolaire défavorisé ; de s'inquiéter des conditions d'accueil et de prise de repas à midi ou de l'état des sanitaires ; d'organiser un soutien aux parents analphabètes ou qui rencontrent des difficultés à communiquer ; de s'étonner et d'interpeller un pouvoir organisateur à propos de l'ampleur des échecs scolaires en deuxième secondaire ; de proposer l'organisation d'une concertation opérationnelle, locale et régulière avec l'autorité communale pour avancer ensemble à la suite d'une interpellation citoyenne au sujet du prix des garderies scolaires, etc., des Associations de parents sont présentes et actives.

Petite analyse de cas : prenez une école secondaire à indice socio-économique très faible, dans laquelle 14 élèves sur 15 d'une même classe échouent au Certificat d'Etude du 1<sup>er</sup> Degré (CE1D, épreuve externe certificative). Dans cette même école, le taux d'absentéisme des enseignants est de 60%, sans remplacements. Une seconde classe vit la même situation d'échec. Tous ces élèves seront réunis dans une classe de 2<sup>ème</sup> année du secondaire « Supplémentaire », dites « 2S », dont l'objectif est de remettre les élèves à niveau pour repasser le CE1D l'année suivante. Questions subsidiaires de l'Association de parents : comment expliquer le taux d'échec massif dans cet établissement ? Comment introduire un recours ? Est-ce possible d'introduire un recours collectif ? Qu'est-ce qui sera mis en place en « 2S » pour aider chacun des enfants, pour examiner les erreurs, pour trouver les réponses pédagogiques adaptées, pour remédier aux lacunes, en interne, à l'école, en classe ? À qui l'échec est-il imputable ? Quelles solutions envisager ? Etc. Alors que cette Association de parents fonctionnait sur l'engagement de quelques parents, cet échec massif à l'évaluation externe est devenu, en 24h, un levier de sensibilisation pour les autres parents.

Notre expérience nous montre que ce genre de situation fait levier, fédère, donne de l'énergie et lance une dynamique vertueuse. C'est bien souvent le sentiment d'un problème non résolu, une indignation, une colère, qui enclenche un mécanisme de rassemblement en vue de changement. L'expression individuelle d'un malaise peut permettre la construction collective d'un intérêt partagé. En ce sens, l'Association de parents permet d'ouvrir un espace-temps dédié à mettre des mots sur ce qui pose problème et qui dérange, à en faire l'analyse, à confronter les points de vue, à chercher des solutions collectivement, etc.

Si la connaissance du monde est un préalable pour le changer, ce n'est certes pas suffisant. Les parents mobilisés nous font part massivement de leur besoin d'être soutenus dans les actions qu'ils/elles désirent mener, particulièrement quand celles-ci sortent du champ des activités de levées de fonds.

À près de 10 ans du vote du décret « Association de parents » (avril 2009) et à 20 ans de la création obligatoire d'un Conseil de participation dans les écoles (décret « Missions », 1997), les parents revendiquent de plus en plus le droit de sortir de leur rôle unique de pourvoyeurs de fonds à l'école. Ils/elles entendent prendre leurs parts actives de participation à la prise de décisions qui concernent les écoles fréquentées par leurs enfants, ne plus subir des situations intolérables - et l'échec scolaire en est une - individuellement et collectivement. Certaines Associations de parents se constituent d'ailleurs uniquement autour cet objectif. Rendez-vous en 2019 pour faire le point !

## **Et voilà pourquoi les parents sont des CRACS !**

### **C comme Citoyen**

Parent qui prend sa part de pouvoir et entend la mettre au profit de la démocratie participative.

### **R comme Responsable**

Les projets réalisés mènent à une prise de responsabilité des parents, qui les font jouer un rôle au sens créatif du terme (faire quelque chose qu'ils/elles ne font pas habituellement), visible pour les autres, tout en restant ouverts à la critique constructive.

### **A comme Actif**

Projets, gestion, travail d'équipe, maîtrise des décisions qu'il convient de prendre en fonction des besoins identifiés collectivement dans les écoles d'aujourd'hui, anticipation des besoins futurs.

### **C comme Critique**

Les activités questionnent et produisent une connaissance critique des réalités scolaires, éducatives, sociopolitiques, environnementales, etc. et laissent cours au libre examen.

### **S comme Solidaire**

C'est l'adhésion aux principes de lutte contre l'exclusion et contre les inégalités qui portent les actions, les activités.

## BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

ARCQ Etienne, BLAISE Pierre, « L'éducation permanente en Communauté française », *CRIPS*, n° 43, 1996, 27 p.

BEEP (hors-série), *Agir et Résister au XXIème siècle : un enjeu démocratique ! Actes de la journée de l'Education permanente du 2 décembre 2016*, Bulletin de liaison Electronique de l'Education Permanente, FESEFA, juin 2017.

Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente du 17/07/2003.

<http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?id=558>

Décret portant sur les Associations de parents d'élèves et les Organisations représentatives d'Associations de parents en Communauté Française, 06/08/2009.

[http://www.galilex.cfwb.be/fr/leg\\_res\\_01.php?ncda=34365&referant=102](http://www.galilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=34365&referant=102)

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE, « L'Education permanente en Belgique : origine d'une idée »,

<https://150ans.ligue-enseignement.be/leducation-pergine-dune-idee/>

MOULAERT Thibault, REMAN Pierre, « Où en est l'éducation permanente ? », *La Revue Nouvelle*, n°11, novembre 2007. <http://www.revuenouvelle.be/ou-en-est-l-education-permanente>

NOSENT Jean-Pierre, « À propos de l'éducation populaire : le peuple serait-il devenu impopulaire et l'éducation populaire ringarde? », *Analyse de l'IHOES*, n°18, 25 septembre 2007.

[http://www.ihoes.be/PDF/Jean-Pierre\\_Nossent\\_Education\\_populaire.pdf](http://www.ihoes.be/PDF/Jean-Pierre_Nossent_Education_populaire.pdf).

NOSENT Jean-Pierre, « L'émancipation, entre l'éducation permanente et l'aide sociale », *Revue Antipode*, n°199, 10 décembre 2012.

<http://www.iteco.be/revue-antipodes/Emancipation/L-emancipation-entre-l-education>.